

COMMUNIQUÉ – Pour diffusion immédiate

KRUGER DÉMARRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SA CENTRALE DE COGÉNÉRATION À LA BIOMASSE À SON USINE DE BROMPTON EN ESTRIE

Des investissements de plus de 85 millions \$

Brompton – Sherbrooke (Québec), le 4 août 2005 - Le premier vice-président et chef de l'exploitation, Groupe Énergie de Kruger inc., M. Jacques Gauthier, a donné le coup d'envoi aujourd'hui aux travaux de construction du projet de centrale de cogénération à la biomasse de 23 MW à l'usine Kruger de Brompton. La société a en effet obtenu récemment toutes les autorisations nécessaires pour aller de l'avant avec son projet.

« Pour notre entreprise, cela représente un investissement substantiel de plus de 85 millions \$ », a souligné avec beaucoup d'enthousiasme M. Jacques Gauthier, à l'occasion d'une activité publique à laquelle participait le premier ministre du Québec, M. Jean Charest et le président du conseil et chef de la direction de la société Kruger, M. Joseph Kruger II, à Brompton, dans la région de l'Estrie.

Ce projet découle de l'appel d'offres d'Hydro-Québec – Distribution du 15 avril 2003 pour un approvisionnement de 100 MW d'électricité produite à partir de biomasse.

Un bon projet environnemental

« Le projet annoncé aujourd'hui est très bon sur le plan environnemental, puisqu'il s'inscrit dans les critères de production d'énergie verte », a tenu à souligner M. Gauthier.

Sur le seul plan environnemental, la centrale de cogénération à la biomasse de l'usine Kruger de Brompton entraînera la réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 83 000 tonnes annuellement. Une telle quantité représente rien de moins que l'équivalent du retrait de 18 000 véhicules sur les routes.

Au nombre des autres avantages environnementaux, la société Kruger a tenu à mentionner :

- la réduction de l'enfouissement futur des boues de papetières, écorces et résidus de bois broyé, soit l'équivalent de 600 tonnes sèches par jour ;
- la réduction des risques de contamination par le lixiviat en raison de la réduction de l'enfouissement des écorces ;
- la réduction de la consommation de combustibles fossiles, soit 30 millions de litres annuellement ;
- l'amélioration, de façon générale, de la qualité de l'air.

Des impacts économiques importants

Le projet de cogénération annoncé aujourd'hui comporte également des impacts économiques majeurs. « En plus d'un investissement de 85 millions \$, la réalisation de ce projet de cogénération à la biomasse nous permettra de maintenir la compétitivité de l'usine de Brompton par une réduction des coûts de production. Elle permettra du même souffle la consolidation de 470 emplois directs et la création d'un marché pour les résidus du bois », a tenu à souligner M. Gauthier.

Ce dernier a par ailleurs indiqué que ce projet comprend deux étapes importantes. La première de ces étapes consiste à installer une chaudière pour brûler les boues de papeteries, des écorces et autres résidus de bois et la seconde concerne l'installation d'une turbine à vapeur fonctionnant en aval de la chaudière, afin de produire de l'électricité et de fournir toute la vapeur nécessaire au fonctionnement de l'usine.

Tous ces travaux comportent très peu d'impacts pour les citoyens résidant à proximité de l'usine. À cet égard, plusieurs mesures ont été prévues pour atténuer le bruit, les odeurs, la vapeur, les impacts visuels, qui pourraient découler des opérations quotidiennes.

À propos de l'usine de Brompton

Acquise par Kruger en 1950, l'usine de Brompton (Sherbrooke) est en opération depuis 1903. Elle fait partie de la division Papiers pour publications de Kruger et emploie quelque 470 travailleurs. Elle produit quotidiennement 600 tonnes de pâte, grâce à un procédé thermomécanique et 622 tonnes de pâte désencrée obtenue à partir du papier recyclé. Trois machines de papier assurent la production de 840 tonnes de papier journal par jour.

À propos de la société Kruger

La société Kruger est un important fabricant de pâtes et papiers spécialisé dans la production et la vente de papier journal, de papiers impression spéciaux, de papiers couchés légers, de papier pour annuaires, de papiers à usages domestiques et industriels, de carton doublure recyclé, de contenants en carton ondulé, de bois d'œuvre et autres produits du bois. En mars 2004, la société Kruger créait une nouvelle unité commerciale, Kruger Groupe Énergie, afin d'assurer sa croissance dans le domaine de l'énergie. Papiers Scott Limitée, membre de la société Kruger, occupe le 1er rang sur le marché canadien des produits domestiques avec des marques réputées telles que Cashmere de Cottonelle, Purex, SpongeTowels (anciennement ScotTowels), Scotties, White Swan, Capri et Viva, et une gamme de produits hors foyer destinés à l'industrie et au commerce dans tout le Canada. La société Kruger possède des établissements au Québec, en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve-et-Labrador, aux États-Unis et au Royaume-Uni et emploie plus de 10 500 personnes.



RENSEIGNEMENTS :

Jean Majeau
Vice-président, Affaires publiques
Tél. : (514) 343-3213
Courriel : jmajeau@kruger.com
Site Web : www.kruger.com